



EDITO

Les budgets 2019 sont votés depuis le 20 mars dernier. J'ai, à nouveau, proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition pour boucler ce budget.

L'essentiel de notre effort financier pour les exercices 2019 et 2020 sera consacré à la reconstruction de notre école élémentaire. Nous devons saisir cette opportunité pour en faire une école adaptée aux besoins pédagogiques actuels. Comme je l'ai déjà indiqué, au regard de l'assurance, notre école est réparable au motif que la structure du bâtiment n'est pas endommagée. Nous avons fait collectivement un autre choix, celui de plus jamais accueillir d'enfants dans les bâtiments sinistrés. Nous poursuivons les études avec les enseignants ; une première présentation a déjà été proposée aux parents d'élèves, une seconde pourra être organisée ultérieurement.

Ceci dit, à ce jour, nous ne connaissons toujours pas le montant définitif des remboursements d'assurance liés au sinistre du 9 juin 2018 et nous nous employons à rechercher tous les financements possibles afin que cette reconstruction soit supportable financièrement pour le budget de la commune.

Le mois de mai sera marqué par deux événements :
- la fin de l'enquête publique, reportée au 24 mai, du Plan Local d'Urbanisation intercommunal (PLUi). Nous ne pouvons que vous encourager à le consulter et à formuler vos observations pendant cette période. Une fois que le Préfet aura arrêté le projet de PLUi, celui-ci s'imposera à tous.

- les élections européennes le 26 mai. Vous noterez qu'un nouveau répertoire national est dorénavant en service pour toutes les élections. Chaque électeur, électrice, recevra une nouvelle carte avec un identifiant national.

Bien à vous

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 2 - Orages
- Etat civil
- Balayage mécanique des rues
- Repas communal annuel

- P 3 - Tenue des listes électorales
- Travaux en mai

- P 4 - Accueil de loisirs ALSH

VIE ASSOCIATIVE

- P 5 - les Godillots du Plessis
- Comité des fêtes
- USG tennis de table
- Anciens d'AFN et de tous conflits

- P 6 - Atoulire

VIE SCOLAIRE

- P 6 - Ecole maternelle publique Albert Jacquard
P 7 - Ecole primaire publique Albert Jacquard
- Ecole privée François d'Assise

INTERCOMMUNALITE

- P 8 - Plan local d'urbanisme intercommunal
P 9 - Le réseau des bibliothèques
- Accompagnement dans la déclaration de revenus
- Fête du jeu en Mayenne

AUTRES INFORMATIONS

- P 10 - Epreuve départementale de vélo
- Prothésiste ongulaire
- Secours populaire français
- Union des industries et métiers de la métallurgie de la Mayenne
P 11 - Petites annonces
- Objets trouvés
- Remise des articles pour les infos
- Dates à retenir

Retrouvez actualités et photos sur le site internet de la commune : <http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

INFORMATIONS MUNICIPALES

ORAGES

Les 9 juin et 2 juillet 2018, nous avons subi des orages d'une exceptionnelle ampleur.

Nous attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité de vérifier régulièrement les grilles « avaloirs » des eaux pluviales, les vôtres mais également celles du réseau public. Celles-ci ne peuvent être nettoyées quotidiennement.

Si ces grilles ne sont pas débarrassées régulièrement des débris, en cas d'orage, l'eau de ruissellement ne s'engouffre pas et génère des inondations.

Le 9 juin 2018, des rondins de bois entreposés dans les prairies ont été charriés par les pluies d'orages et ont obstrués les buses des ponts du ruisseau du Plessis.

Nous vous demandons de veiller à évacuer ou à faire évacuer le bois stocké sur le passage de l'eau.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

ETAT CIVIL

Mariage :

- Madame SOUBRIE Julie et Monsieur Jacques CLEVERIE, domiciliés 13 rue de la Chèvre.

Naissances :

- DURAND Elio, domicilié 16 rue Lucie Aubrac.
- TRILLION Manon, 20 rue du Gué Garré.
- POUPAERT Léo, 8 les Boudières.

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 26 mai au lundi 27 mai 2019.**

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.



Nous vous conseillons également, avant les orages de l'été, de vérifier que vos avaloirs situés dans votre propriété sont bien débarrassés de tous graviers, feuilles... qui les empêchent de capter les eaux de ruissellement.

REPAS ANNUEL COMMUNAL

**Retenez dès maintenant la date :
dimanche 20 octobre 2019
à la salle des fêtes**

TENUE DES LISTES ELECTORALES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les listes électorales sont actualisées en permanence.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un Répertoire Electoral Unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec ce répertoire. Ce REU est lui-même issu du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP).

Le RNIPP regroupe les éléments d'état civil des personnes nées en France et un numéro d'inscription correspondant au numéro de sécurité sociale.

Ces éléments sont repris par différents organismes : impôts, carte vitale, recensement, liste électorale, France Connect...

Avant le 26 mai prochain, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale et se verra attribuer un Identifiant National d'Electeur (INE) en plus du numéro d'ordre de la liste électorale.

En cas de besoin de correction de l'état civil concernant votre nom de famille, prénom(s), sexe, date ou lieu de naissance, vous pouvez demander une rectification à l'INSEE qui gère ce répertoire. Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance.

Une demande de correction en ligne est possible sur le site internet : www.service-public.fr

En aucun cas ces corrections ne peuvent être faites par le secrétariat de la mairie dont vous dépendez. En effet, les mairies n'ont pas accès à ces fichiers.

TRAVAUX EN MAI

- Réfection des trottoirs quartier Saint-Sulpice.
- Petits travaux à l'entrée de Saint-Isle, chemin du Haut Bourg, chemin du Verger...

Pont cadre chemin de Pinceloup

Suite aux évènements climatiques de juin dernier et pour protéger les habitations des crues du ruisseau de la Pelluère, nous remplaçons les buses par un pont « cadre » de section de 2 m par 2 m.

Les étapes :

- l'étude de diagnostic et de prévention sur l'aléa inondation a été confiée à Hydro Concept, dès fin juin 2018. Les résultats de l'étude, rendus en septembre, ont permis de modéliser les risques inondations pour des crues centennales et, ainsi, préconiser le dimensionnement du pont « cadre » à mettre en place ;
- l'autorisation d'intervention sur le ruisseau de la Pelluère par les services de l'Etat, service de la police de l'eau, a été délivrée en septembre ;
- l'enveloppe financière requise nous a obligés à lancer un appel d'offres dans le cadre des marchés publics. Le marché a été attribué le 21 janvier 2019 à l'entreprise LEMEE TP pour un montant de 70 000 € HT ;
- le pont à refaire se situe juste sous la ligne électrique ENEDIS, ce qui interdit aux entreprises, pour des raisons de sécurité, de travailler avec une grue sous la ligne pour poser le pont « cadre » ;
- ENEDIS devait procéder à l'effacement de cette ligne HTA (moyenne tension) avant le chantier du pont. Coût des travaux : 24 000 € TTC à la charge de la commune. Le délai annoncé par ENEDIS pour intervenir est maintenant fixé au 9 mai 2019.

- En parallèle des travaux concernant les réseaux sont réalisés :

* le réseau d'eau potable modifié par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Centre Ouest Mayennais ;

* le réseau d'eaux usées modifié par l'entreprise LEMEE TP intègre une pompe de relevage pour envoyer les eaux usées vers la station d'épuration.

Pendant ces travaux de pose du pont cadre, la circulation sera soit alternée, soit interdite sur le chemin de Pinceloup. Une déviation sera mise en place. Les dates exactes de fermeture ne sont pas encore connues au moment où nous réalisons ce bulletin.

Elles seront communiquées sur le panneau lumineux et sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ACCUEIL DE LOISIRS ALSH

Été 2019

Du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2019
et du lundi 26 au vendredi 30 août 2019

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs du Genest-Saint-Isle est destiné aux enfants scolarisés et jusqu'à 12 ans.

Rappel : L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants scolarisés sachant qu'ils doivent être « propres ».

Dates : du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2019
du lundi 26 au vendredi 30 août 2019

Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Repas servis au restaurant scolaire à 11h45 pour les maternelles et à 12h pour les primaires.
Les repas sont obligatoires les jours de sorties.

Inscriptions jusqu'au **mardi 28 mai 2019**, avec au minimum 3 journées par semaine.

Via le portail famille :

<http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr>

Paiement à réception de la facture.

Paiements acceptés : Tickets CAF, MSA, chèques vacances, chèques bancaires et prélèvements automatiques.

Accueil proposé le matin de 7h à 9h et le soir de 17h à 18h45.

Tarifs à compter du 1^{er} juillet 2019

	Communes adhérentes				Autres	
	Participation des Communes	Participation CAF ou MSA	Participation des familles		TOTAL	Participation des familles
			QF ≤ 750 Tarif de base - 5%	QF > 750		
CENTRE DE LOISIRS						
- la semaine	77,90 €	16,20 €		49,20 €	143,30 €	127,10 €
	80,50 €	16,20 €	46,60 €		143,30 €	127,10 €
- la journée	15,58 €	3,24 €		9,84 €	28,66 €	25,42 €
	16,10 €	3,24 €	9,32 €		28,66 €	25,42 €
- 1/2 journée	7,79 €	1,62 €		4,92 €	14,33 €	12,71 €
	8,05 €	1,62 €	4,66 €		14,33 €	12,71 €
CAMPS						
- par jour	17,66 €	5,40 €		19,90 €	42,96 €	37,56 €
- par jour	18,66 €	5,40 €	18,90 €		42,96 €	37,56 €
GARDERIE						
- le matin		0,54	1,34 €	1,41 €	1,41 €	1,41 €
Matin avec collation		0,54	1,54 €	1,61 €	1,61 €	1,61 €
- le soir		0,54	1,41 €	1,41 €	1,41 €	1,41 €
RESTAURANT SCOLAIRE						
- le repas	2,79 €			3,51 €	6,30 €	6,30 €
- le repas	2,97 €		3,33 €		6,30 €	6,30 €
ACCUEIL DE JEUNES						
Cotisation annuelle		Tarif de base		Quotient ≤ 750	Quotient > 750	
					5,00 €	
		Tarif de base - 5%		4,75 €		
Montant de la participation CAF : 0,54 €/h						

Thématique :

Les vacances d'été 2019 porteront sur la thématique suivante : « Si j'étais un personnage de film je serai... ».

Des séjours sont aussi proposés. L'ensemble des informations est disponible sur la plaquette de présentation et sur le site internet de la commune <http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

Renseignements :

Mairie du Genest-Saint-Isle : 02.43.02.11.95

Accueil de loisirs : 2 rue des Ecoles - 02.43.02.44.67
alsh.genestsaintisle@orange.fr

Réunion d'information le **samedi 22 juin 2019** à 11h à l'accueil de loisirs pour la présentation de l'accueil de loisirs, des séjours et de l'équipe d'animation.

VIE ASSOCIATIVE

LES GODILLOTS DU PLESSIS

Randonnée pédestre :

Samedi 18 mai 2019
au Genest-Saint-Isle

Circuit de 5 km avec visite d'une chèvrerie. Pause salée et sucrée sur le parcours (apporter son gobelet).

Rendez-vous à 18 h au parc du Plessis

Réservation obligatoire au plus tard le 8 mai 2019.

Adulte : 6 €

Enfant – de 12 ans : 4 €

Enfant – de 5 ans : gratuit.

Renseignements et inscriptions :

Madeleine FAHIER : 07.80.33.96.45

Marie-France ROGUET : 06.17.97.14.65

COMITE DES FETES

Journée nettoyage des chemins le 13 avril 2019



Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé à cette matinée.

Vu la quantité de déchets récoltés cette année, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Nous espérons avoir encore plus de participants et SURTOUT beaucoup moins de déchets.



USG TENNIS DE TABLE

L'USG « tennis de table » vous propose un tournoi de ping-pong communal (pour les Genestois)

le vendredi 24 mai 2019
à 19h30 à la salle des fêtes.

En toute décontraction, vous pourrez participer à l'une des formules suivantes :

T 1 : Tournoi « –13 ans » (nés après le 01/01/2006)

T 2 : Tournoi « Détente » (pour tous)

T 3 : Tournoi « des as » (pour tous)

(plusieurs manches garanties)

- Inscriptions : si possible avant le jeudi 23 mai 2019 pour l'organisation

Contact : Hervé BOUILLY (après 20h) au 02.43.02.48.97

- Tarif : 4 € par personne à régler à la salle avant 19h45

- Début des matchs à 20h,

- Obligatoire : Résider au Genest-Saint-Isle,

- Préférable : Venir avec une raquette.

- Buvette et sandwichs sur place.

Venez en famille pour passer un bon moment de convivialité.

ANCIENS D'A.F.N. ET DE TOUS CONFLITS

L'amicale des Anciens combattants d'Afrique du Nord et de tous conflits du Genest-Saint-Isle vous invite à participer à la **commémoration de l'armistice du 8 mai 1945** le :

dimanche 12 mai 2019
à 10h45

Rassemblement à la mairie à 10h30 puis dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi du vin d'honneur à la maison des associations.

Le bureau



ATOULIRE Médiathèque Espace de rencontres

Console de jeux vidéo : de février à juin 2019

Avec le soutien de la BDM
Parents, ados, enfants, à vos manettes !
Retrouvez la console Xbox one dans votre médiathèque et venez jouer en famille et/ou entre amis.

Prolongement possible : Tournoi FIFA 19
Fort du succès de l'année dernière et à l'occasion de la coupe du monde de football féminin, rejoignez-nous pour un tournoi en réseau et venez affronter, lors d'une grande finale, les joueurs du Pays Craonnais et de l'Ernée.

Finale FIFA19 Samedi 15 juin, 14h, Les 3 Chênes, Loiron-Ruillé



L'atelier du mercredi : mercredi 15 mai 2019
à la médiathèque de 15h à 17h
Activités manuelles

A la médiathèque, fais ce qu'il te plait.

Gratuit : inscription à la médiathèque

Séance bébés lecteurs :
Vendredi 24 mai 2019
à la médiathèque à partir de 9h30

Les livres, c'est bon pour les bébés !
Séances lecture réservées aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents et/ou assistantes maternelles

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ALBERT JACQUARD



Portes Ouvertes
Vendredi 10 mai 2019 à 17h45

Nous vous proposons de venir nous rencontrer afin de préparer la rentrée scolaire 2019/2020 des enfants **non scolarisés** à ce jour.

Cette rencontre se déroulera de la façon suivante :

- visite des locaux de l'école ;
- présentation du fonctionnement de l'école ;
- réponse à vos questions.

Toute inscription à l'école se fait en mairie où vous devez retirer un dossier.

Dans un souci d'organisation, merci de déposer le dossier d'inscription rapidement et **avant le 31 mai 2019.**

Il vous sera également demandé votre **livret de famille** ainsi que le **carnet de santé** de votre enfant.

Les inscriptions concernent tous les enfants n'ayant jamais fréquenté notre école et qui sont nés entre **janvier 2014 et août 2017.**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'école du lundi au vendredi au **02.43.02.48.66** ou par mail ecole.mat.le.genest@wanadoo.fr

La Directrice
Stéphanie CHABIRON-LAGADEC

VIE SCOLAIRE

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ALBERT JACQUARD

Les CM1 de l'école Albert Jacquard incollables sur les déchets !

Jeudi 21 mars, Romain Porcher, animateur prévention déchets de Laval Agglomération, est venu présenter les consignes de tri des déchets afin que chacun ait les bons codes et comprenne pourquoi il est important de bien recycler.

De manière très ludique, les CM1 ont ainsi trié des déchets en les déposant dans la bonne poubelle, découvert en quelle matière étaient faits nos objets du quotidien et saisi en quoi il est important de préserver les ressources naturelles.



Une semaine plus tard, les CM1 sont allés visiter le centre de tri de Séché Environnement.

Une fois les déchets recyclables collectés, ils ont ainsi découvert comment ils sont triés et préparés pour être transformés en ressources.

Ils ont aussi aperçu la chaudière dédiée à la valorisation des CSR (Combustibles solides de récupération) qui permet de distribuer de la chaleur à une partie des logements de Laval.



La directrice Mélissa LEPAGE,
02.43.02.18.63. ce.0530218z@ac-nantes.fr

ECOLE PRIVEE FRANCOIS D'ASSISE

Classe de mer

Toute l'école est partie quelques jours à Préfailles, près de Pornic.

Au programme : Océarium du Croisic, pêche à pied, balade sensorielle, land art avec laisse de mer, chasse au trésor, marais salants...

De beaux et bons moments partagés, des découvertes à poursuivre.



Pour tout renseignement, inscription de votre enfant et/ou autre, merci de prendre contact avec la directrice :
Françoise SABOUREAU,
Tél : 02.43.021.021
Mail : ecole.f.dassise@orange.fr
Site de l'école : legenest-ecoleprivee.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUi ENQUETE PUBLIQUE

ATTENTION

**L'enquête publique est prolongée
de 15 jours soit jusqu'au
vendredi 24 mai 2019 à 17h.**

Le dossier soumis à enquête publique porte sur l'élaboration d'un PLUi dotant les quatorze communes concernées (Beaulieu-sur-Oudon, Le Bourgneuf-la-Forêt, Bourgon, La Brûlatte, Le Genest-Saint-Isle, La Gravelle, Launay-Villiers, Loiron-Ruillé, Montjean, Olivet, Port-Brillet, Saint-Cyr-le-Gravelais, Saint-Ouën-des-Toits, Saint-Pierre-la-Cour) d'un document d'urbanisme unique, traduisant à l'échelle de ce territoire un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour en fixer les règles d'utilisation des sols. Le dossier comprend également des informations environnementales (état initial de l'environnement, évaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pour être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture dans les mairies des quatorze communes concernées ainsi qu'à la Maison de Pays à Loiron-Ruillé et à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération à Laval. Le dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de Laval Agglomération : www.laval-agglo.fr (l'Agglo, mon territoire/Politiques publiques/Aménagement et Urbanisme/Plan Local d'urbanisme intercommunal).

Le public pourra formuler ses observations dans un registre prévu à cet effet dans les quatorze communes concernées ainsi qu'à la Maison de Pays à Loiron-Ruillé et à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération à Laval.

Les observations pourront également être adressées à l'attention de la commission d'enquête :

- par courrier, au siège de l'enquête : M. le Président de la commission d'enquête PLUi du Pays de Loiron, Laval Agglomération, Hôtel Communautaire, 1 place du Général Ferrié, CS 60809, 53008 LAVAL cedex,
- par courriel à plui.paysdeloiron@agglo-laval.fr.

Dans le cadre de l'enquête publique, au moins l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au cours des permanences qu'il assurera dans les lieux, jours et horaires suivants :

Mairie du Genest-Saint-Isle 2, place de l'Eglise 53940 Le Genest-Saint-Isle	Mardi 7 mai 2019 9h00 à 12h00
Maison de Pays La Chapelle du Chêne 53320 Loiron-Ruillé	Vendredi 10 mai 2019 14h00 à 17h00
Maison de Pays La Chapelle du Chêne 53320 Loiron-Ruillé	Mercredi 15 mai 2019 9h00 à 12h00
Maison de Pays La Chapelle du Chêne 53320 Loiron-Ruillé	Vendredi 24 mai 2019 14h00 à 17h00

À l'issue de l'enquête, les registres d'enquête, ainsi que toute correspondance relative à l'enquête, seront adressés assortis, le cas échéant, des documents annexés par le public, au Président de la commission d'enquête. Les registres d'enquête seront clos et signés par le Président de la commission d'enquête,

qui dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Laval Agglomération son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de ces pièces sera adressée à M. le Préfet, M. le Directeur de la DDT (Direction Départementale des Territoires), M. le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête dans les mairies des communes concernées par l'enquête, à la Maison de Pays à Loiron-Ruillé ainsi qu'au siège de Laval Agglomération à Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de Laval Agglomération (www.agglo-laval.fr), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, le PLUi du Pays de Loiron sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire de Laval Agglomération.

Toute information relative au projet de PLUi ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de M. Arnaud CLEVEDE, Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, par téléphone au 02.43.49.46.72.

INTERCOMMUNALITE

LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

Jeux de société. Jouez en famille !

Un moment de jeux et de détente à partager, entre amis ou en famille ! Jeux de cartes, de plateau, de stratégie ou d'ambiance, de toutes les formes, de toutes les couleurs, il y en aura pour tous les goûts !

Bibliothèque, Loiron-Ruillé, samedi 4 mai, 14h30 - Spécial Jeux Géants

Gratuit. Inscription auprès de la bibliothèque.

Festival des écritures théâtrales jeunesse (Parcours de lecteurs / spectateurs) :

Organisé par AMLET, en partenariat avec la Saison Culturelle

Rencontres avec des auteurs et éditeurs, remise de prix, lecture de pièces, ateliers de pratique, spectacle « Oh Boy ! »..., tout un programme dédié à la découverte des textes de théâtre pour la jeunesse.

Vendredi 17 mai, à partir de 17h, Les 3 Chênes, Loiron-Ruillé

Tout public, entrée libre, petite restauration sur place

ACCOMPAGNEMENT DANS LA DECLARATION DES REVENUS EN LIGNE

Cette année, la déclaration en ligne sera obligatoire pour tous les usagers dont la résidence principale est équipée d'un accès internet et qui s'estiment en mesure d'utiliser internet.

La Maison de services au public de Loiron (MSAP), partenaire de la Direction Générale des Finances Publiques, accompagnera les habitants qui ont besoin d'aide pour effectuer leur déclaration en ligne.

Maison de Services au public – Maison de pays – 53320 LOIRON-RUILLE

Prise de rendez-vous au 02 43 02 19 31.

msap@cc-paysdeloiron.fr

FÊTE DU JEU EN MAYENNE

Dans le cadre de la prochaine Fête mondiale du Jeu, sous l'égide de l'Association nationale des ludothèques françaises, le Collectif "Fête du jeu Laval" organisera, avec le soutien de la Ville de Laval et de Laval Agglomération, la 19^{ème} édition de la Fête du Jeu toute la semaine du 14 au 17 mai et plus particulièrement le

samedi 18 mai 2019

gratuit

**de 13h30 à 19h parvis du château-neuf et
promenade Anne d'Alègre à Laval**

La Fête du jeu est un événement culturel et familial gratuit ouvert à tous.

Au programme, jeux en bois, jeux vidéo en réseau, jeux du cirque, jeux de plateau, jeux de plein air, jeux de figurines, jeux sportifs et Mario kart radiocommandé ... tout pour vous faire passer un bon moment !



AUTRES INFORMATIONS

EPREUVE DEPARTEMENTALE DES ECOLES DE VELO

Laval Cyclisme 53 organise une épreuve départementale des écoles de vélo de la Mayenne le

**samedi 18 mai 2019
à partir de 14h.
autour de l'Espace Roger Janvier**

PROTHESISTE ONGULAIRE

Siana'Créa
Nouveau à partir de mi-mai



Siana'Créa déménage son salon de manucure et pose d'ongles au 6 rue Marie Curie 53940 Le Genest-Saint-Isle.

Après 8 années d'expérience, Anaïs vous propose ses services : vernis - semi permanent - pose d'ongles en gel (chablons) – chèques cadeaux.

Pour les prises de RDV ou pour plus d'informations, vous pouvez me joindre au 06.20.16.07.28.

Facebook : <https://www.facebook.com/sianacreapage/>

Instagram : <https://www.instagram.com/sianacrea/>

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Devenez « Familles de vacances » !
« Les vacances c'est du bonheur qui fait grandir ! »

Accueillez un enfant pour les vacances du 12 au 26 juillet 2019 ou du 26 juillet au 9 août 2019

Renseignements : Secours Populaire Français
9 – 11 rue Achille Bienvenu – 5300 LAVAL
Tél. : 02.43.56.41.89
spf53.vacances@orange.fr

UNION DES INDUSTRIES ET METIERS DE LA METALLURGIE DE LA MAYENNE (UIMM)

L'UIMM de la Mayenne fédère des entreprises mayennaises d'univers professionnels variés tels que l'aéronautique et le spatial, la métallurgie, la mécanique, le travail des métaux, les équipements énergétiques, le ferroviaire, l'électrique, l'électronique, le numérique et l'informatique, l'automobile et le naval **soit 150 entreprises employant 9000 professionnels(elles).**

L'industrie de la métallurgie recèle mille et un métiers, tous plus passionnants les uns que les autres.

D'ici 2025, chaque année, 110 000 postes seront à pourvoir dans l'industrie française. Elle offre, à tous, la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour construire un avenir professionnel.

Un guide d'orientation a été créé et est consultable sur le site internet : https://uimm-mayenne.fr/hl_promotion-de-la-filiere/

AUTRES INFORMATIONS

PETITES ANNONCES

- Jeune fille de 16 ans propose des cours de soutien de mathématiques du primaire à la troisième ou des services de baby-sitting. Tél. : 07.68.00.97.26

OBJETS TROUVES

Espace Roger Janvier : 1 paire de lunettes rouge – 1 sweat bleu marine Pokémon®, 6 ans – 1 bracelet enfant avec une clé rose – un gilet marin avec rond pailleté « H&M » 6 – 8 ans – 1 polo fleur rose col marine, « Okaïdi », 6 ans – 1 pantalon vert, fermeture dans le bas, 8 ans – 1 paire de chaussettes grise, dessin petit pingouin - 1 paire de lunettes fillette.

Salle des fêtes : 1 médaille

Autres : 1 jouet Tortue Ninja® – 1 paire de lunettes, monture noire, intérieure de la monture blanche, dans un boîtier noir- 1 carte SNCF forfait Tutti – 1 gourmète « Madison » - 1 bracelet « Reine des Neiges » - 1 plaque d'immatriculation – 1 poupée « poupon ».

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer. Nous les conservons un an maximum.

REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois de juin 2019, remise des articles au plus tard le

Lundi 20 mai 2019

à la mairie.

Passée cette date, aucun article ne sera pris en compte.

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse :

mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

Dates à retenir

Au Genest-Saint-Isle En mai

Jusqu'au vendredi 24 mai	Enquête publique - PLUi
Vendredi 10 mai	Portes ouvertes école maternelle Albert Jacquard
Dimanche 12 mai	Commémoration de l'armistice - AFN
Mercredi 15 mai	Atelier du mercredi - Médiathèque
Samedi 18 mai	Randonnée au Genest-Saint-Isle Les Godillots du Plessis
Vendredi 24 mai	Séance Bébés lecteurs - Atoulière
Vendredi 24 mai	Tournoi de ping-pong USG tennis de table
Dimanche 26 mai	Elections Européennes

A la salle les 3 Chênes Loiron-Ruillé

Vendredi 17 mai Oh Boy ! - Théâtre